

Master IREN

Industries de Réseau et Economie Numérique

MODALITES DE RECRUTEMENT

La formation est ouverte aux étudiants :

. Titulaires d'un M1 en Sciences de Gestion, Sciences Economiques, MASS, diplômés des Ecoles d'Ingénieurs et de M1 Scientifiques, d'Instituts d'Etudes Politiques, des Ecoles de commerce.

. En 3^{ème} année des écoles d'ingénieurs du projet (TELECOM ParisTech, Supélec, Ecole Polytechnique)

. Titulaires de M2, d'autres titres français ou étrangers admis en équivalence d'un master **après décision d'une commission de validation des acquis mise en place dans les établissements partenaires.**

Les diplômes ou attestations de réussite requis doivent être remis pour le **15 octobre au plus tard** au secrétariat pédagogique du master ainsi qu'aux secrétariats administratifs des établissements d'inscription administrative. Au-delà de cette date l'accès à l'enseignement du master sera refusé aux étudiants défailants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La présence aux enseignements est obligatoire. Les absences doivent être justifiées auprès du secrétariat pédagogique de la formation.

Première Période : TRONC COMMUN

Date de début : 18 septembre 2014

Date de fin : 10 janvier 2015

L'enseignement de la première période repose sur **10 séminaires fondamentaux communs** :

Economie industrielle : Marc Bourreau (TELECOM ParisTech)

Economie et management de l'innovation : Jean-Michel Dalle (Université Pierre et Marie Curie), Paul David (Université de Stanford)

Economie des réseaux : Lukasz Grzybowski (TELECOM ParisTech)

Economie de la propriété intellectuelle : Les cadres institutionnels de l'innovation: Eric Brousseau (Université Paris Dauphine)

Economie politique des institutions et de la réglementation : Eric Brousseau (Université Paris Dauphine)

Economie de la société de l'information : Alain Rallet (Université Paris-Sud)

Economie du Market Design : Jean-Michel Glachant (European University Institute), Yannick Pérez (Université Paris-Sud, Supélec, European University Institute, Chaire Economie de l'Electromobilité), Vincent Rious (Microeconomix, European University Institute)

Management stratégique : Pierre-Jean Benghozi (Ecole Polytechnique)

Politique de la concurrence et de la réglementation : Joelle Toledano (Supélec)

Systèmes d'information et organisation : Henri Isaac (Université Paris Dauphine)

Et un séminaire de méthode :

Econométrie – Introduction : Serge Pajak, Nicolas Soulié (Université Paris-Sud)
Ou **Econométrie II**

Chaque séminaire donne lieu à 21 heures de formation organisées en 7 séances de 3 heures chacune.

Les étudiants doivent choisir 6 séminaires fondamentaux parmi les dix proposés et suivre obligatoirement un séminaire de méthode (Econométrie).

Ils sont encouragés à suivre un maximum de séminaires, même s'ils ne sont pas validés.

Les étudiants doivent transmettre leurs choix pédagogiques au secrétariat pédagogique du master la dernière semaine de novembre au plus tard.

Deuxième période : PARCOURS DE SPECIALISATION

Date de début : 15 janvier 2015

Date de fin : 28 mars 2015

Au cours de la seconde période **deux profils et 4 parcours de spécialisation** sont proposés aux étudiants :

- Profil Professionnel et Profil Recherche
- Parcours Economie Numérique, Concurrence et Régulation, Innovation, Market Design.

Chaque parcours comporte un séminaire approfondi et 4 cours d'application.

Les étudiants du profil Professionnel doivent suivre le séminaire approfondi du parcours choisi et 8 cours d'application : 4 dans le parcours choisi et 4 sélectionnés dans les autres parcours.

Au sein du parcours professionnel, une option entrepreneuriat est ouverte aux étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise. L'option ne modifie pas l'organisation des enseignements mais seulement le stage et sa validation (cf. plus loin).

Les étudiants du profil Recherche doivent suivre le séminaire approfondi du parcours choisi, deux séminaires sélectionnés dans les autres parcours et un séminaire de méthode (Méthodologie de la Recherche)

Chaque séminaire approfondi donne lieu à 21 heures de formation organisées en 7 séances de 3 heures.

Chaque cours d'application donne lieu à 10 heures de formation organisées en 4 séances de 2 heures et demi.

Les étudiants doivent transmettre leurs choix pédagogiques au secrétariat pédagogique du master la première semaine de décembre au plus tard.

Parcours Economie Numérique (Eric Brousseau – Université Paris Dauphine, Alain Rallet – Université Paris-Sud)

Séminaire approfondi sur l'économie numérique

Open Source et production communautaire (Matthijs Den Besten - Groupe Sup de Co Montpellier Business School Montpellier Research in Management, Jean-Michel Dalle – Université Pierre et Marie Curie)

Economie numérique des industries culturelles et de communication (Philippe Chantepie – Inspection Générale, Ministère de la Culture et de la Communication, Chaire Innovation et Régulation des Services Numériques)

Economie des données personnelles et de la vie privée (Fabrice Le Guel – Université Paris-Sud, Fabrice Rochelandet – Université Sorbonne Nouvelle)

Commerce et coordination électroniques (François Moreau – Université Paris-Nord)

Parcours Concurrence et Régulation (Joelle Toledano – Supélec, Laurent Gille - TELECOM ParisTech)

Séminaire approfondi sur l'économie de la régulation

L'économie et gestion du spectre (Alison Bunel – Télécom Ecole de Management)

La régulation de l'ADSL et de la fibre optique (Thomas Hoarau, Pierre Oisel - Arcep)

La régulation du secteur électrique (Marcelo Saguan – Microeconomix, European University Institute)

La régulation postale (Lionel Janin - Arcep)

Parcours Innovation (Pierre-Jean Benghozi - Ecole Polytechnique, Jean-Michel Dalle – Université Pierre et Marie Curie)

Séminaire approfondi sur l'économie et gestion de l'innovation

Management de l'innovation en situation d'économie numérique (Ramesh Caussy – Ecole Polytechnique PREG-CRG, HEC, Institut de l'Economie Numérique)

Stratégies d'innovation : Ecosystèmes, innovation radicale et alliances (Philippe Baumard – Ecole Polytechnique, Chaire IRSN)

Entrepreneuriat et création d'entreprises innovantes (Jean-Michel Dalle – Université Pierre et Marie Curie, Agoranov)

Marketing de l'innovation (Sébastien Tran – Ecole de Management de Normandie, Université Paris Dauphine)

Parcours Market Design (Vincent Rioux - Microeconomix, European University Institute, Yannick Pérez – Université Paris-Sud, Supélec, European University Institute, chaire Economie de l'Electromobilité)

Séminaire approfondi : Application du Market Design aux secteurs de l'énergie

Concurrence et organisation des marchés électriques (Yannick Pérez – Université Paris-Sud, Supélec, European University Institute, chaire Economie de l'Electromobilité)

Concurrence et organisations du marché des télécoms (Francesco Matera – Arcep)

Les nouveaux mécanismes concurrentiels : enchères et contrats (Miguel Amaral - Autorité de régulation des activités ferroviaires)

Les partenariats Public Privé et la délégation des services publics (Eshien Chong - IAE de Paris, Université Panthéon-Sorbonne)

STAGE PEDAGOGIQUE

A l'issue de l'enseignement des parcours de spécialisation, les étudiants du profil Professionnel effectuent un stage pédagogique obligatoire en entreprise, de trois mois minimum et de six mois maximum (à partir d'avril, la durée du stage ne devant pas excéder la date du 30 septembre).

Le sujet du stage et le sujet du mémoire sont obligatoirement soumis à la validation de l'équipe pédagogique avant contractualisation. Le mémoire de stage n'est pas un rapport de stage. Il doit mobiliser l'enseignement reçu au cours de la formation.

La convention de stage ressort de l'établissement d'inscription administrative.

Dans le cadre de l'option entrepreneuriat, le stage est remplacé par l'élaboration du projet de création. Dans le cas où le projet est réalisé dans le cadre d'un incubateur, le "stage" est supervisé par une personne de l'incubateur et un membre de l'équipe pédagogique. Dans le cas où il n'est pas suivi par une structure, le bureau désigne un coach qui relève ou non de l'équipe pédagogique. Le mémoire de stage est soumis à la même procédure et répond au même contenu que celui du parcours professionnel.

Le stage est facultatif pour les étudiants du profil Recherche. Il s'effectue dans un laboratoire de recherche partenaire. Le sujet du stage doit être validé par le directeur de mémoire.

[Les étudiants doivent déposer un sujet de mémoire ayant reçu l'approbation de l'équipe pédagogique et choisir un directeur de mémoire pour le 28 février au plus tard.](#)

TUTORAT

Il est destiné à compléter les cours du master tout au long de l'année, le rôle du tutorat est triple. Du point de vue pédagogique, le tutorat porte sur la méthodologie de la recherche, le travail sur les présentations orales, la pratique de la discussion en groupe et le travail collectif. Du point de vue du suivi, le tutorat aide les étudiants à mieux organiser leur travail individuel et à discuter les problèmes rencontrés. Enfin, il est conçu pour donner une forme concrète et régulière au relais entre les étudiants et les responsables des cours.

CONTACTS

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE DU MASTER - COORDINATION :

Armelle Paris (armelle.paris@telecom-paristech.fr) – 01 45 81 76 90

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS :

- Université Paris-Sud
Florence Peyre : florence.peyre@u-psud.fr
Joelle Doukhan : joelle.doukhan@u-psud.fr
- Université Paris Dauphine
Carole Burrus : carole.burrus@dauphine.fr
- TELECOM ParisTech
Frédéric Boulanger : frederic.boulanger@telecom-paristech.fr
- Supélec
Fabienne Suraud : fabienne.suraud@supelec.fr
- Ecole Polytechnique
Alexandra Belus : alexandra.belus@polytechnique.edu